



ARTHAZ

Pont-Notre-Dame



N°21

Bulletin de liaison - Décembre 2024



**Chères Arthaziennes,
chers Arthaziens,**

En cette fin d'année 2024, je viens vous dresser un petit bilan de mandat. Car oui, au printemps 2026, il sera temps de renouveler le conseil municipal et d'élire vos représentants.

Mais avant d'arriver à cette échéance, permettez-moi de vous lister les plus grandes actions de ces 5 dernières années.

Nous avons finalisé la Maison Médicale, et nous sommes fiers de cette réalisation. C'est un bel investissement pour une commune comme la nôtre, et l'offre de soin, bien qu'insuffisante comme dans de nombreux territoires, est assez étendue, avec des généralistes, des orthophonistes, une sage-femme, une psychologue, une diététicienne, des infirmiers, etc.

Nous avons également créé une aire de jeux, à destination des plus petits comme des plus grands, facilement accessible et équipée pour tous, avec des structures de jeux, bien sûr, mais aussi des tables de pique-nique, des terrains de pétanque, tables de ping-pong, et structures de fitness extérieures. Nous avons cette année pu investir dans 2 grands arbres, qui en vieillissant, permettront d'ombrager une partie de l'espace. Nous espérons pouvoir continuer à aménager ce terrain pour qu'il réponde à toutes les envies de tous.

Mais encore, nous avons initié une réhabilitation de l'éclairage public en lien avec le SYANE. Ce travail prend du temps, et nécessite patience et deniers communaux, mais nous espérons qu'à terme, tout sera fonctionnel. D'ailleurs, si vous constatez un dysfonctionnement d'un point lumineux, n'hésitez pas à informer le secrétariat de mairie, qui relayera la demande au gestionnaire.

Autre gros projet de mandat, la municipalisation des services de restauration scolaire, d'accueil périscolaire, et la création d'un centre de loisirs, service qui fonctionne depuis 2021, avec des effectifs toujours à la hausse.

Enfin, outre les manifestations communales, cet été, nous avons autorisé l'installation du « Bière Truck » et d'un food truck petite restauration, dans un premier temps vers l'aire de jeux, puis depuis l'arrivée du froid, quelques temps à la salle communale. Une animation dans le village qui, je crois, a beaucoup plu aux habitants, qui se sont rendus nombreux, chaque jeudi, profiter de ces commerces ambulants.

Bien sûr, tout cela a un coût pour la commune, et par extension, aux contribuables, néanmoins, nous avons essayé de contraindre au maximum les dépenses de fonctionnement, et nous y travaillons tous les jours. Nous avons déjà pu économiser sur les dépenses d'assurance, de maintenance, ou encore de téléphonie. Durant le mandat, nous avons été dans l'obligation d'emprunter 700 000,00€. Toutefois, cet emprunt s'est concrétisé avant la crise inflationnaire, et nous avons pu obtenir un taux à 1,72. Nous connaissons tous l'impact de l'inflation sur les taux d'emprunts, et nous sommes soulagés d'avoir pu emprunter avant que cela prenne des proportions compliquées. Et par ailleurs, nous avons également remboursé des capitaux de crédits, pour un montant total de 1 576 730€ en 5 ans, répartis comme suit : 897 479,00€ de capitaux de crédits bancaires, et 679 251,00€ de capitaux de portages fonciers. Le travail est encore long, que sur la partie financière, et c'est sans relâche que nous y consacrons notre énergie et notre temps.

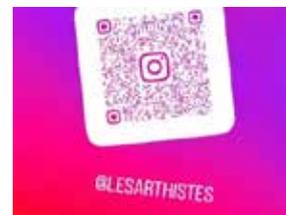
Voilà pour un premier bilan de ce mandat. Il y aurait tant de choses à dire encore, mais nous aurons l'occasion d'en discuter à nouveau avant la fin de notre mandature, en toute transparence, comme nous nous y sommes attachés depuis notre élection.

Dans un autre registre, nous sommes très souvent sollicités pour connaître la date de la mise en route de la fibre pour Internet. Le réseau est bientôt prêt pour que les opérateurs fassent leur commercialisation. Ce sont eux qui vous permettront de vous raccorder à la fibre, n'hésitez pas à les questionner. Dès que tout sera prêt, nous ne manquerons pas de vous tenir informés par nos créneaux de diffusion, site internet, Facebook®, panneau d'affichage lumineux, etc.

Nous sommes fin 2024, et nous n'oublions pas de vous souhaiter de très bonnes fêtes, remplies de bonheur et de joie. Nous vous donnons rendez-vous le samedi 11 janvier, pour les vœux du Maire, à 19h00 à la salle communale.

En attendant, belles fêtes, bonne fin d'année !

Votre Maire,
Régine MAYORAZ,
Maire d'ARTHAZ PONT NOTRE DAME.



L'équipe du centre de Loisirs d'Arthaz est fière de vous accueillir pour des activités et des aventures de folie !

Vous pouvez suivre les différents événements de vos enfants grâce à notre compte privé Instagram (@lesarthistes). Il est régulièrement mis à jour avec différentes publications ou des stories.

Durant les vacances d'été 2024, nous avons reçu un total de 817 enfants contre 687 en 2023 et 544 en 2022.

Durant cet été, nous avons totalisé 5 sorties :

- Plage d'excenevex
- Bois de la Bâtie
- Aquaparc
- Piscine de la Roche-sur-Foron
- La ferme de Chosal

Chaque semaine, les enfants ont également pu réaliser des activités culinaires, physiques et sportives, de repos, théâtraux mais encore des activités de temps libre.



L'équipe encadrante de l'année 2024-2025 :



Kseniia : Animatrice enfance
Melody : Animatrice enfance
Julien : Animateur enfance
Thameer : Animateur enfance
Océane : Directrice du Service Enfance
Manu : Directeur du Service Enfance, départ fin novembre
Baptiste : Directeur Adjoint Service Enfance, arrivée début janvier

CENTRE COMMUNAL D' ACTIONS SOCIALES

Le Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) d'Arthaz Pont-Notre-Dame est un établissement public administré par Madame Régine MAYORAZ, Maire et un conseil d'administration composé de 4 membres du Conseil Municipal (Mmes Patricia COURIOL, Sandrine DURAND, Vanessa GRUEL et M. Frédéric CHABOD) et de 4 membres nommés (Mmes Christiane DESBIOLLES, Denise PACHOUD, Marie-Pierre PERNET et Françoise PERROTON).



Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison avec les institutions publiques et privées. Il a la charge de l'action sociale dans les communes de part des missions légales (dossier d'aides sociales, domiciliation, plan canicule et grand froid) et facultatives (aides financières, secours d'urgence, actions d'animation ou de soutien).

L'étude des demandes d'aides facultatives suppose que les demandeurs aient, au préalable, fait valoir leurs droits auprès des différents régimes légaux et extra-légaux auxquels ils peuvent prétendre. L'aide sociale facultative intervient en dernier recours après étude préalable de la situation par un travailleur social.

En cas de besoin, vous pouvez vous rapprocher de la Mairie au 04 50 36 01 78 ou demander un rendez-vous avec une assistante sociale du Pôle Médico-Social de Reignier-Ésery au 04 50 33 23 47 (obligatoire pour toute demande de secours d'urgence).

STATIONNEMENT ZONES BLEUES

STATIONNEMENT ZONES BLEUES // Parkings de la Poste et de la Mairie

Depuis la rentrée de septembre, 2 zones de stationnement «zone bleue» ont été officialisées sur les parkings de la Poste et de la Mairie, afin d'éviter tout stationnement abusif de longue durée devant les commerces ou les services publics.

Pour le parking de la Poste :

- Le stationnement est limité tous les jours de 8h00 à 19h00 pour une durée de 2h00, à indiquer sur un disque de stationnement.

Pour le parking de la Mairie :

- Le stationnement est limité les lundis, mardis, jeudis et vendredis, en période scolaire, de 8h00 à 18h00, pour une durée de 2h00 également, à indiquer sur un disque de stationnement.

Tout stationnement de véhicules en infraction en rapport aux dispositions des arrêtés du Maire n°2024-98 et 2024-99 est verbalisable.

Au besoin, une quantité limitée de disques bleus sont disponibles à l'accueil de la Mairie et à la Poste d'Arthaz. (Arrêtés n°2024-98 et 2024-99, consultables sur le site de la Mairie : <https://www.arthaz-pont-notre-dame.fr/post/stationnements-zones-bleues>)



Commémoration du 11 novembre

Nombreux Arthaziennes et Arthaziens se sont déplacés pour commémorer la journée nationale de la victoire de la paix devant le monument aux morts en ce lundi 11 novembre 2024.

Cette année les enfants de l'école étaient présents. Encadrés par leurs professeurs des écoles, ils ont lu des lettres de poilus ainsi que le communiqué de presse du 11 novembre 1918 du Maréchal Philippe PÉTAIN.

Madame Le Maire a procédé à la lecture du message gouvernemental de Monsieur Sébastien LECORNU, ministre des Armées et des Anciens combattants et de Monsieur Jean-Louis THIERIOT, ministre délégué auprès du ministre des Armées et des Anciens combattants.

Entourée des membres de son conseil municipal et des pompiers, Madame le Maire Régine MAYORAZ a déposé une gerbe de fleurs au pied du monument aux morts.

Les enfants des écoles ont ensuite chanté la Marseillaise.

Merci aux enfants ainsi qu'aux professeurs des écoles pour leur implication.



Lundi 11 novembre 2024
à 10h00 au Monument aux morts

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

En présence des Anciens Combattants et des Pompiers
Et avec la participation des élèves de l'école d'Arthaz

Mairie d'Arthaz Pont-Notre-Dame - 94 route de Pont Notre Dame 74380 ARTHAZ PND
04 50 36 01 78 - mairie@arthazpnd.fr



L'aire de jeux se dynamise



Depuis le mois d'août, l'aire de jeux se dynamise.

En effet le « BIERE TRUCK » a pris possession du parking accompagné de FOOD TRUCK « La petite crêperie d'Emilie », Mr. RIBS. Chaque jeudi, beaucoup de monde se retrouve autour d'une bière lors d'un moment très convivial à partir de 17 heures.

En cette fin d'année, le « BIERE TRUCK » se déplace sur le parking de la salle communale avec toujours la même ambiance festive.



La rentrée des classes 2024-2025

Une nouvelle année scolaire qui commence avec une équipe de choc à mes côtés !

Présentation et organisation de l'école :
227 élèves répartis en 9 classes



Classe 1 PS/MS (28 élèves) MME MARKOVIC (ATSEM : Isabelle)				Classe 9 CM2 (25 élèves) M EVREUX
Classe 2 MS/GS (27 élèves) MME GOY (ATSEM: Aurélie)				Classe 8 CM1/CM2 (25 élèves) MMES BIGNON et LEVET
Classe 3 PS/GS (27 élèves) MME SENN (ATSEM : Gilda)	Classe 4 CP/CE1 (25 élèves) MMES LACROIX et COUTURIER	Classe 5 CP/CE1 (24 élèves) MME NOEL	Classe 6 CE1/CE2 (24 élèves) MME GERARDIN	Classe 7 CE2/CM1 (24 élèves) MME BOUVET
AESH : MMES FERREIRA, LEMAHIEU, FONDEVILLA, BERTILE et BLANC-MANCIN				

Les projets de l'école

- Cross de l'école : Vendredi 11 Octobre 2024



Tous les élèves de l'école ont participé au cross. Les maternelles ont couru autour de l'école et ils ont été encouragés par les élémentaires.

Les élémentaires ont couru autour du stade, ils ont pu valider les foulées. Les 3 meilleurs de chaque catégorie ont été médaillés.

Pour cette année scolaire, de nombreux projets sont à venir :

- De la poterie et une visite aux abeilles pour les maternelles
- De la piscine pour les CP et les CE1
- Une classe de mer pour les élèves de CM1 et CM2.

Toute l'équipe d'Arthaz se joint à moi pour vous souhaiter une magnifique année scolaire 2024-2025 !!!

RECENSEMENT CITOYEN (16 ans)

Vous êtes Français et vous allez bientôt avoir 16 ans ? Vous avez l'obligation de vous faire recenser auprès de la Mairie de votre domicile, dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.

Si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Cette formalité est obligatoire pour pouvoir :

- se présenter aux concours et examens publics avant l'âge de 18 ans,
- être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC) et pouvoir ainsi vous inscrire à partir de 18 ans à un examen ou concours administratif,
- être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18ème anniversaire et participer aux différentes élections nationales.

FORMALITÉS

Vous pouvez faire le recensement citoyen à la Mairie de votre domicile ou sur internet via www.service-public.fr.

Vous devez faire la démarche de recensement vous-même. En cas d'absence et avant vos 18 ans, vous pouvez être représenté par l'un de vos parents.

Pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide,
- En cas de double nationalité, justificatif de nationalité (pièce d'identité étrangère),
- Livret de famille à jour,
- Justificatif de domicile de - 3 mois.

Une attestation de recensement vous serez immédiatement remise à l'issue de cette démarche.



LES POMPIERS

Nouveau véhicule

Les sapeurs-pompiers du centre de secours d'Arthaz-Pont-Notre-Dame se sont vus remettre les clés de leur nouveau véhicule de secours, le lundi 2 décembre 2024, en présence de Monsieur Martial SADDIER, président du conseil d'administration du SDIS74, de Régine MAYORAZ, maire d'Arthaz, du Colonel hors classe Nicolas MARILLET, directeur et chef de corp départemental des sapeurs-pompiers de la Haute-Savoie, ainsi que d'autres élus locaux.

Le VPI (Véhicule de Première Intervention) vient remplacer le VTUHR (Véhicule Tout Usage Hors Route) qui avait plus de 20 ans.

Ce nouveau véhicule polyvalent est adapté aux missions de proximité tels que les secours à personnes, les incendies, la protection des personnes, des biens et de l'environnement.

Il est équipé de façon optimale pour se rendre sur des opérations diverses, ainsi que tous types de feux, dans l'attente d'un engin d'appui plus lourd d'un centre voisin.

Ce véhicule va leur permettre de renforcer leurs compétences opérationnelles et ainsi continuer de mener à bien leurs interventions sur leurs secteurs (Arthaz, Reignier, Nangy).



La fête de la musique 2025

Pour sa 1^{ère} édition, la **Fête de la musique** arrive sur notre commune et entend célébrer l'arrivée de la belle saison avec une série de concerts. **Le 21 juin 2025** s'annonce déjà comme hors du commun pour les habitants de notre petit village. La fête se déploiera sur l'esplanade du stade de foot qui a été choisie pour accueillir les artistes sous une infrastructure dédiée à la musique et mettra en valeur la diversité d'un vivier culturel très actif de notre région.

Programmation diversifiée

Vous êtes musicien et votre groupe rêve de se produire ailleurs que dans votre garage? Vous avez un talent musical et vous souhaitez le partager sur scène? Vous mixer dans votre chambre des heures durant? C'est avec une immense joie que nous vous proposerons un espace dans la programmation de cette fête pour vous y produire. Comment? Rien de plus simple! Écrivez-nous sur comitesdesfetesarthazpnd@gmail.com

Plusieurs ensemble musicaux et artistes seront de la partie durant la journée et ravirons nos oreilles pour le plus grand plaisir de tous. Les enfants de notre commune auront la part belle puisqu'un projet d'éveil musical est en cours d'élaboration avec deux papas fières de partager leurs connaissances musicales auprès des plus jeunes. Durant l'année 2025, ils navigueront de classe en classe pour fabriquer des instruments et apprendrons aux enfants les bases de la rythmique avec comme objectif une représentation pour enflammer la scène de cette 1^{ère} édition.

Pour que nos plus jeunes puissent encore profiter du moment, une soirée disco prendra place sous le chapiteau. L'espace de quelques heures, ils pourront ainsi se trémousser sur les derniers hits du moment. Les plus grands auront eux aussi leur moment puisque plus tard dans la soirée ils pourront se déhancher sur les tubes des années 80, faire une halte sur les hits des années 90 puis tout droit sur les dernières sonorités du moment avec un DJ de renommée internationale (bien de chez nous)!

Stands

Parce que la musique rime aussi avec convivialité, cette édition verra l'arrivée de plusieurs Food trucks sur la place de fête. Les épicuriens y trouveront certainement leur compte avec un large choix de menus. Un bar éphémère prendra ses quartiers pour vous proposer ses boissons rafraichissantes et ses meilleurs cocktails.

La programmation complète arrivera à l'approche de l'évènement! Nous gardons

quelques secrets pour vous tenir en haleine jusque-là!

Suivez-nous sur Facebook: Arthaz pont notre dame pour vous tenir à jour.

L'organisation d'un tel évènement engage énormément d'énergie et pour que la fête soit belle, nous aurons besoin de quelques bénévoles. N'hésitez pas à prendre contact avec le comité d'organisation et portez-vous volontaires même pour quelques heures.

L'affiche

Un concours ouvert à tous pour la réalisation de l'affiche de cette première édition est d'ores et déjà lancé! Petits et grands pourrez ainsi exprimer vos talents artistiques pour élaborer le visuel de cette célébration musicale. Peintures, dessin, montage photo, laissez libre court à votre imagination! Envoyez-nous vos réalisations à l'adresse comitesdesfetesarthazpnd@gmail.com Dans l'attente de tous vous voir nombreux le 21 juin 2025, passez de très belles fêtes de fin d'année!



Le comité des fêtes a organisé son premier cinéma plein air le 30 juillet 2024

A l'affiche « Nos jours heureux »

C'est plus de 100 personnes qui se sont retrouvées au stade de foot pour la projection.

Tout le monde s'était organisé en emportant un plaid ou une chaise pliante.

Petites restaurations et boissons étaient disponibles.

La soirée s'est terminée vers 23 heures 30.

Les spectateurs étaient conquis par cette première.



ARTHAZ ENTRAIDE



Le marché de Noël

Arthaz Entraide a organisé son premier marché de Noël ce 7 et 8 décembre au profit de NAËL

Un grand merci aux visiteurs ainsi qu'aux exposants pour leur participation et leur soutien.

La carte GIA est de retour pour la saison 2024-2025

La carte annuelle GIA donne accès à des tarifs préférentiels pour de multiples activités : ski, loisirs, parcs d'attractions régionaux et nationaux, festivals, cinéma...

Son prix est de 7 euros (1 euro est reversé à la bibliothèque pour l'achat de livres).

Ne tardez pas à vous inscrire ! Profitez de multiples activités à prix réduits pour vous ou votre famille.

Merci à Patricia et Françoise qui vous accueillent à la bibliothèque au 1er étage de la mairie chaque Jeudi de 16H00 à 18H00 et qui se feront un plaisir de préparer vos cartes GIA dès la mi-Novembre.

L'association Familles Rurales : un nouveau souffle

Suite à la démission d'une partie du bureau de Familles Rurales de Rosine GILLARD, présidente, d'Annie MAULET, trésorière et de Johanne NOURISSAT vice-présidente, une nouvelle équipe a décidé de reprendre cette aventure et de donner un nouveau souffle à l'association Familles Rurales.

Le bureau actuel qui a été élu se compose de : Cécile MOURET présidente, Corinne COMBET, trésorière, Valérie PELLEVAT, Cynthia PILLONETTO et de Nadia FORGES, toutes 3 membres du bureau.

Nous souhaitons donner l'accès aux familles arthaziennes et des communes voisines, au sport et à culture à travers nos activités bricolage, danse moderne, judo ou gymnastique (Pilates, body-fitness, gym sensitive ou renforcement musculaire) pour les enfants et les adultes. Nous souhaitons également organiser de nouveaux événements afin de créer du lien social dans notre commune et de partager tous ensemble petits et grands des moments forts et joyeux.

Merci à tous nos professeurs qui transmettent leur passion chaque semaine : Diana (danse), Sabrina (ateliers bricolage), Sissi (activités sportives) et Alexandre (Judo).

Merci également à toutes les familles et à tous nos adhérents qui nous ont fait confiance pour cette nouvelle saison 2024-2025.

A vos agendas : nous vous donnons rendez-vous pour le repas des aînés le Dimanche 09 Mars prochain et le Samedi 26 Avril avec du théâtre « Deux femmes », une pièce drôle où les émotions et les événements se bousculent.

Familles Rurales Arthaz 100 route Pont Notre Dame 74380 ARTHAZ frarthaz@gmail.com n'hésitez pas à nous contacter, toutes les idées et suggestions pour de futures manifestations ou projets seront les bienvenues !

Le Sou des Écoles d'Arthaz : Une équipe dynamique et des événements festifs au rendez-vous

Le Sou des Écoles d'Arthaz est ravi de vous présenter son équipe renouvelée, désormais composée de 8 membres motivés, dont 4 nouveaux venus. Ces bénévoles, toujours plus engagés, travaillent ensemble pour organiser des actions en faveur des enfants de notre commune.

****Retour sur la fête d'Halloween**

Le 19 octobre dernier, une après-midi festive a été organisée pour Halloween. Les familles se sont retrouvées dans une ambiance conviviale et joyeuse. Animations, déguisements effrayants et moments festifs étaient au rendez-vous, permettant de collecter des fonds pour les projets scolaires.

Le jour d'Halloween, l'équipe a également participé au Bière Truck d'Arthaz en tenant un stand de vente de hot-dogs et barbe à papa.

****Emballage de cadeaux**

Les 29 et 30 novembre, le Sou et les membres actifs ont réalisé une action d'emballage de cadeaux au magasin JouéClub d'Annemasse à l'occasion du Black Friday.

**** Ventes de gâteaux**

En parallèle, des gâteaux confectionnés par des parents d'élèves sont vendus à la sortie de l'école tous les deux mois.

**** Chorale de Noël**

Le prochain grand événement a eu lieu le mardi 17 décembre avec la chorale de Noël à la salle communale. À partir de 17h30, petits et grands ont pu profiter d'un moment festif et chaleureux.

À 18h30, les enfants ont interprété des chants de Noël pour le plus grand bonheur de tous.

Une buvette et une petite restauration sur place ou à emporter (salée et sucrée) ont été proposées aux familles.

L'équipe enseignante a tenu un stand, et bien sûr, la visite du Père Noël est venue ajouter une touche de magie à cette soirée.

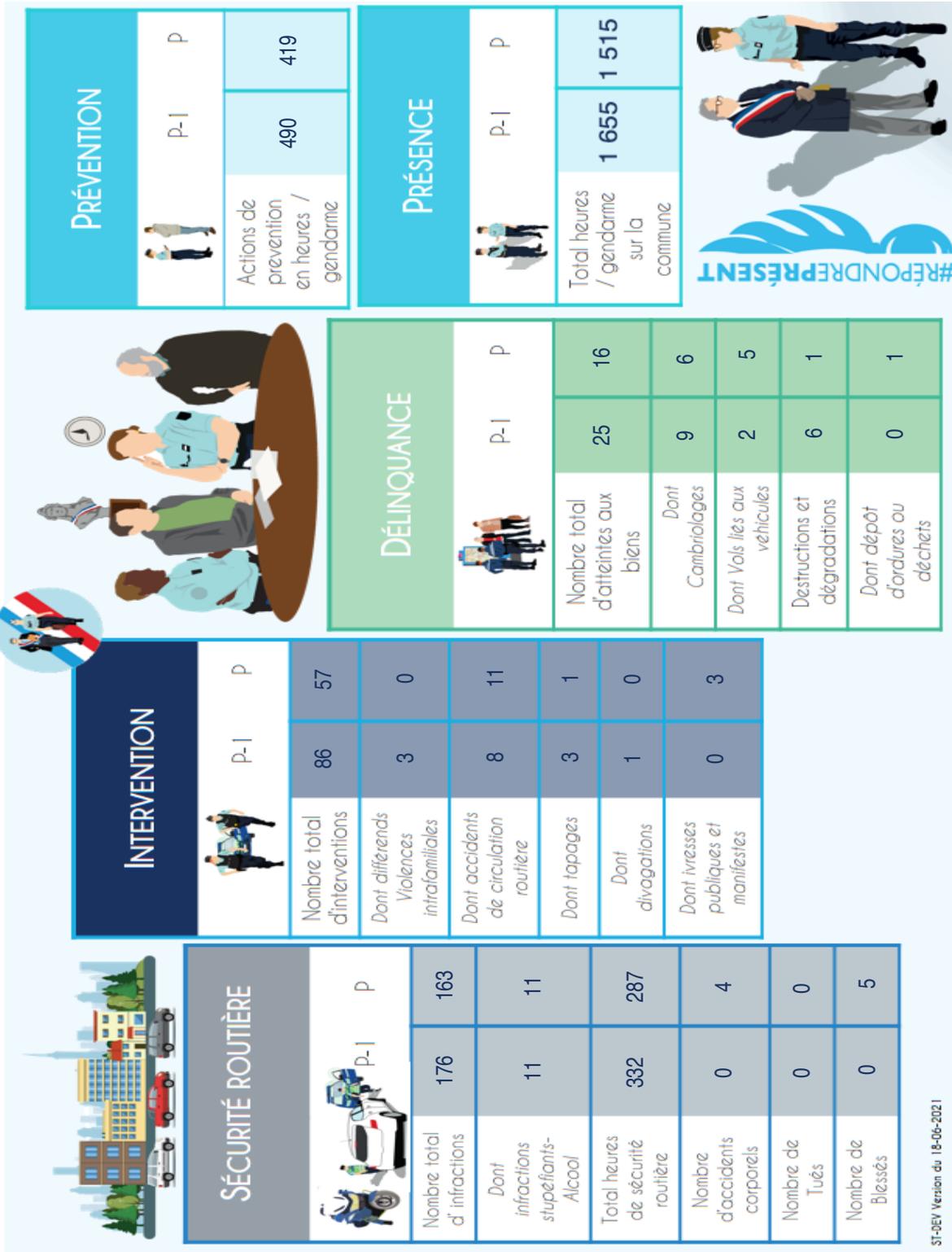
L'équipe du Sou des Écoles d'Arthaz remercie ses membres actifs pour leur soutien et en accueillerait avec plaisir de nouveaux ! En effet, leur rôle est essentiel pour permettre le maintien et le bon déroulement des manifestations. Pour cela, n'hésitez pas à écrire à l'adresse du Sou !

Notre e-mail : soudarthaz@gmail.com



Photo de haut en bas et de gauche à droite : Anne-Sophie Feydet (consultante), Margaux Mel-Eg (secrétaire), Morgane Havard (vice-présidente), Aurélie Baud (vice secrétaire), Amandine Gourbille (consultante), Bais Julie (présidente), Marjorie Constantin (trésorière), Dominique Mura (vice président) absent

Le Sou des Écoles d'Arthaz PND



La gestion des déchets sur Arve & Salève

La communauté de communes Arve & Salève gère les déchets ménagers produits sur les 8 communes de son territoire. Les 3 millions de budget du service permettent de gérer 13000T de déchets par an soit 626kg par habitant dont 219kg dans le sac gris.

La vie d'un déchet ne se résume pas à son dépôt dans un sac ou un conteneur ; elle est longue, complexe et coûteuse.

Depuis sa collecte jusqu'à son devenir final, un déchet va être traité par un grand nombre d'acteurs (Arve & Salève et ses prestataires). La gestion de ce déchet correspond à sa collecte, son transport et son traitement. Tous les déchets ménagers créés dans les 8 communes peuvent être collectés soit dans les points d'apport volontaire soit dans la déchèterie des Rocailles.

Néanmoins, à ce jour, l'inflation et les nouvelles réglementations destinées à préserver les ressources et l'environnement grèvent les budgets déchets des collectivités. Tout déchet ménager généré sur un territoire a un coût pour la collectivité qui le gère. Ce coût varie en fonction de l'aspect recyclable ou réemployable du déchet sous la forme d'une taxe : la TGAP - Taxe générale sur les activités polluantes. Cette taxe augmente chaque année de façon drastique pour inciter à produire moins de déchet. Pour que les collectivités paient moins de taxes, il faut qu'elles incitent leurs habitants à trier mieux et à surtout moins produire de déchets.

Parallèlement, l'inflation de ces dernières années a atteint le fonctionnement du service : carburants, matériel...

L'ensemble de ces phénomènes a rendu le budget déchets d'Arve & Salève déficitaire de 500 000€. Seule une augmentation de la taxe qui finance majoritairement ce service, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (ou T.E.O.M), peut permettre de retrouver un budget à l'équilibre.

Pour enrayer la hausse de ces coûts, il est important que chacun devienne conscient de l'impact de sa production de déchets, de sa façon de trier et plus largement de sa consommation.

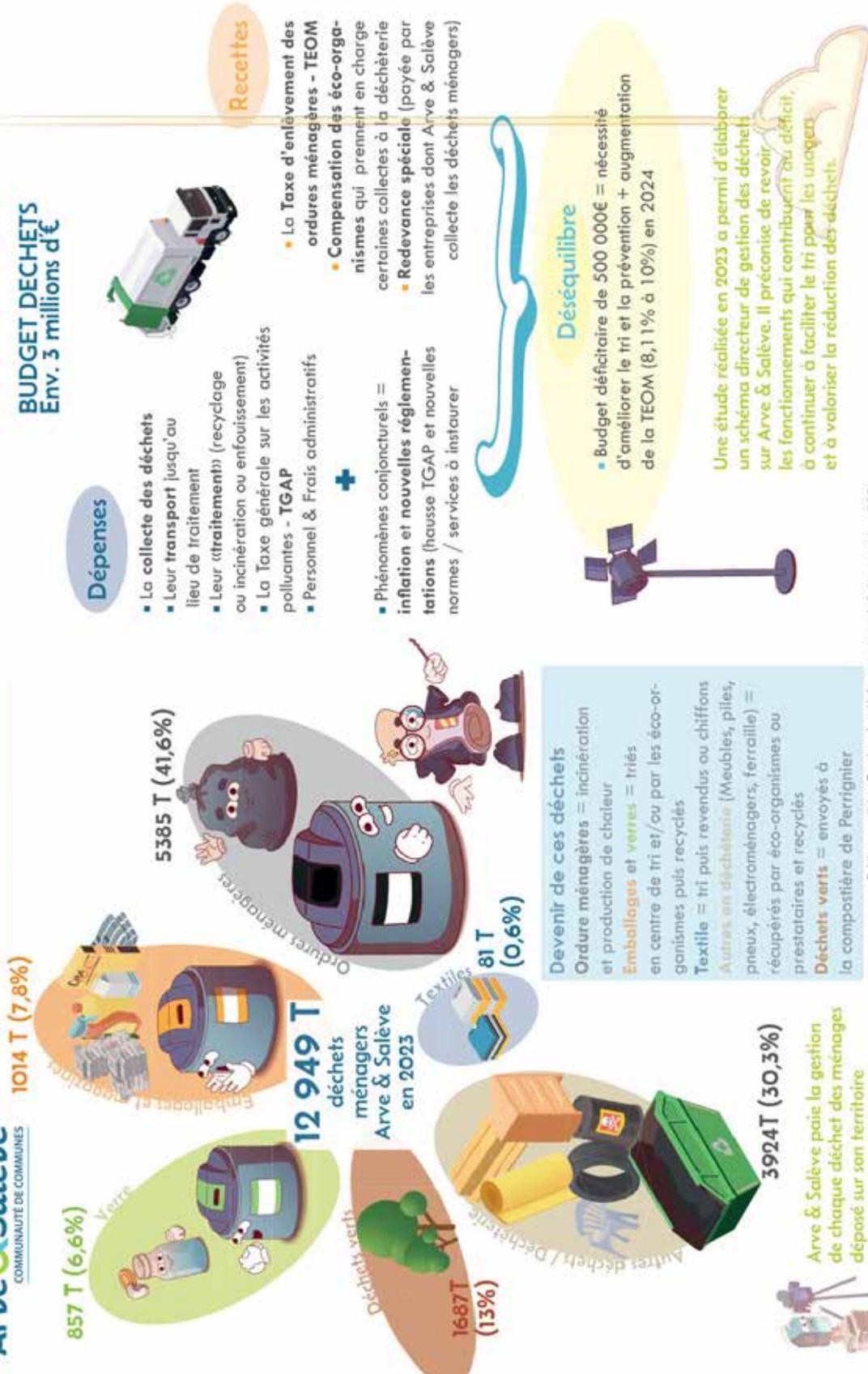
Le meilleur déchet étant celui que l'on ne produit pas, il est important d'accompagner la population afin de lui donner les éléments (connaissances et équipements) qui permettront de mieux trier ses déchets. Saviez vous que sur les 219kg d'ordures ménagères par habitant cités plus haut, 130kg sont mal triés !? 57kg auraient dû être jetés dans le bac jaune, 7kg dans les déchets verts et 66kg auraient pu être compostés.

Dans ce contexte, Arve & Salève améliore encore ses services en :

- Répartissant sur ses 8 communes une trentaine de nouveaux conteneurs pour les cartons bruns à compter d'octobre
- Mettant en place des actions concrètes liées au compostage (vente, distribution, ateliers, apérocompost, guide)

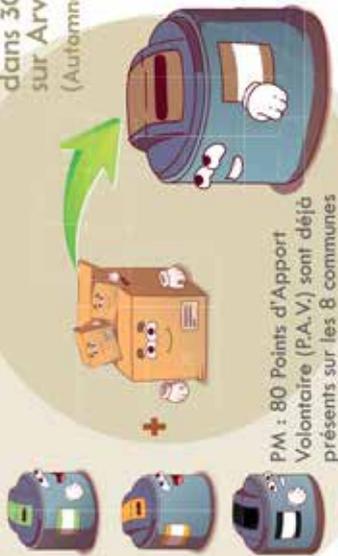


SYNTHESE - 1. Les déchets sur Arve & Salève - Quantité & budget 2023



SYNTHESE - 2. Actions Arve & Salève : facilitation du tri, prévention et responsabilisation

1. Mise en place de conteneurs cartons dans 30 P.A.V. répartis sur Arve & Salève (Automne 2024)



PM : 80 Points d'Apport Volontaire (P.A.V.) sont déjà présents sur les 8 communes



3. Sensibilisation à la consommation responsable



- Utilisation de contenants réutilisables - Achats en vrac - Consignes
- Promotion de la consommation locale
- Réutilisation / réemploi (caisson de réemploi en déchèterie prévu en 2025)
- Gratifieria

Lutte contre le gaspillage alimentaire

- Ateliers Anti gaspi...



Plan Compostage individuel et collectif

- Accompagnement à la mise en place de composteurs
- Apéros compost et ateliers



- Broyage des déchets verts d'élagage et des sapins de Noël en déchèterie et dans les communes
- Sensibilisation au paillage, mulching...



2. Prévention pour la réduction des biodéchets



Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !!!

Schéma synthétique Gestion des déchets sur Arve & Salève octobre 2024

Arboisigny - Arbaz PND - La Muraz - Monneville-Mornex - Nangy - Pery-Jussy - Reigillet-Eriery - Scientièr



Arve & Salève
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

BILAN - GRATIFERIA 2024

La CC Arve & Salève est une communauté de communes ayant la compétence collecte et prévention des déchets. C'est pourquoi, lors de la SERD (Semaine Européenne de Réduction des Déchets) qui a eu lieu du 16 au 24 novembre, Arve & Salève a organisé la deuxième édition de la Gratiferia. C'est un événement où le principe est simple : donner ce que l'on n'utilise plus et prendre ce dont on a besoin, tout cela gratuitement. C'est une excellente occasion de réduire le gaspillage, de promouvoir le réemploi et de renforcer les liens au sein du territoire.



1. Présentation Gratiferia 2023

Principe

Ce n'est pas un vide grenier, car il n'y a rien à acheter. Ce n'est pas un troc, car il n'y a pas d'échange. C'est un espace où vous pouvez déposer ce dont vous n'avez plus besoin (à condition que ce soit propre et réutilisable). Vous pouvez prendre ce que vous voulez même si vous n'avez rien déposé.

Date et lieu

Le 23 novembre de 9h à 14h à la salle communale d'Arthaz Pont Notre Dame.

9h - 12h : dépose et récupération d'objets

12h - 14h : récupération d'objets seulement

Partenaires

Emmaüs : pour récupérer les objets non récupérés par les usagers.

Comité des fêtes : buvette de 9h à 14h.

Sivalor (syndicat de valorisation des déchets) : stand sur le tri

2. Bilan

En chiffres

- 600 personnes sont venues à la Gratiferia
- 339 dépôts d'objets
- 2 722 kg d'objets déposés
- 2 206 kg d'objets récupérés
- 516 kg d'objets donnés à Emmaüs (restant à la fin de la Gratiferia)



ATTENTION: Nous n'avons pas pris note des communes de résidence des personnes venant récupérer des objets



La cohabitation entre générations

Et si c'était fait pour vous ?



Un coup de pouce pour un jeune

Un coup de jeune pour moi !

Une initiative Annemasse Agglo, portée par la Maison de l'habitat



partagée sur Arve & Salève



Un contact unique **06 22 58 89 77** ou
cohab.interge@annemasse-agglo.fr

Un agent dédié uniquement à ce service :

vous rencontre, sélectionne les profils compatibles et accompagne les binômes tout au long de leur parcours (gère les contrats, réalise l'état des lieux, propose un suivi et de la médiation)...

La cohabitation intergénérationnelle ?

Une personne de 60 ans et plus héberge un jeune de moins de 30 ans en échange d'une contrepartie financière modeste et de temps de présence et de partage.

Ses avantages ?

Accès à un logement
confortable,
accueillant et
à moindre coût

Partage de
moments
conviviaux

Un peu de compagnie
et une présence
rassurante

Un service
rendu à un
jeune

Vos proches
sont
rassurés



Une initiative Annemasse Agglo,
portée par la Maison de l'habitat
et partagée sur Arve & Salève



La cohabitation intergénérationnelle ? Vous connaissez ?

La cohabitation entre générations est une vraie solution pour une autre façon d'habiter !

C'est un accord entre une personne de moins de 30ans qui est hébergée chez une personne de plus de 60ans en échange d'une contrepartie financière modeste ou du temps de présence et de partage !

Quels sont les avantages de la cohabitation intergénérationnelle ?

Ce service, initié par Annemasse agglo (Maison de l'Habitat) est à présent partagé sur la communauté de communes Arve & Salève, offre un accompagnement pour les deux parties prenantes.

Une personne dédiée est là pour :

- rencontrer les personnes intéressées
- sélectionner rigoureusement les profils compatibles puis les mettre en relation
- gérer les contrats
- réaliser l'état des lieux
- suivre les binômes pour assurer le maintien de relations harmonieuses

Vous souhaitez plus d'infos ?

Un seul numéro et un seul mail pour les habitants d'Annemasse Agglo et Arve & Salève :

06 22 58 89 77 / cohab.interge@annemasse-agglo.fr

France Service Pays Rochois Arve & Salève souffle sa première bougie

Début Novembre 2023, France Services Pays Rochois Arve & Salève a ouvert ses portes deux jours par semaine à Reignier-Esery. Grâce à ce service situé dans les locaux de la communauté de communes, le public peut obtenir des réponses facilement, être aidé dans ses démarches administratives et résoudre des situations plus complexes grâce à un correspondant dans les réseaux partenaires. Des outils informatiques et un accompagnement sont également mis à leur disposition pour réussir leurs démarches en ligne.

Début 2025, Arve & Salève étoffe ses services de proximité aux habitants en devenant un point relais pour avoir des informations sur la Cité des Métiers et en accueillant des ateliers numériques.

Le point relais de la cité des métiers : diffusera des informations de la Cité des Métiers, au plus près des usagers. La Cité des Métiers est un lieu d'information gratuit et ouvert à tous pour répondre aux questions sur la vie professionnelle. Le point relais de France Service Pays Rochois Arve & Salève de Reignier-Esery sera rattaché au centre d'Annemasse. Ce centre propose tout au long de l'année, gratuitement et en libre accès à tous : des entretiens personnalisés, anonymes et sans rendez-vous ainsi qu'un espace documentaire et des ordinateurs en libre accès. Plus d'infos :

<https://www.citemetiers.fr/>

L'accueil d'ateliers numériques : en partenariat avec le Conseil Départemental de Haute-Savoie, un conseiller numérique du Conseil Départemental animera des ateliers collectifs, gratuits et ouverts à tous, pour aider le public à gagner en autonomie avec l'outil numérique dans ses démarches en ligne. Ateliers 1 mercredi matin par mois - sur inscription auprès de France Services.

France Services Pays Rochois Arve & Salève à Reignier-Esery :

mercredis et vendredis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Contacts : Tél : 07.49.73.87.45

Mail : fs.laroche-reignier@aucignymontblanc.com

N'hésitez pas à prendre RDV, ceci vous évitera de l'attente sur place.

France
services

Arve & Salève
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le Pays Rochois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

FRANCE SERVICES PAYS ROCHOIS, ARVE & SALEVE

REIGNIER - ESERY

Maison Cécile Bocquet
160 Grande Rue

Mercredi & Vendredi
8h30-12h30 / 13h30-17h30

LA ROCHE - SUR - FORON

371 Avenue de la Gare

Lundi 13h30-17h
Mardi & Jeudi :
9h-12h30 / 13h30-17h



PROCHE DE VOUS,



PROCHE DE CHEZ VOUS

Santé, famille, retraite, logement, impôts... chez France Services, nos agents vous accueillent à moins de 30 minutes de chez vous et sont heureux de vous aider dans vos démarches du quotidien.

Contactez votre France Services au 07 49 73 87 45
ou par mail : fs.laroche-reignier@aucignymontblanc.com



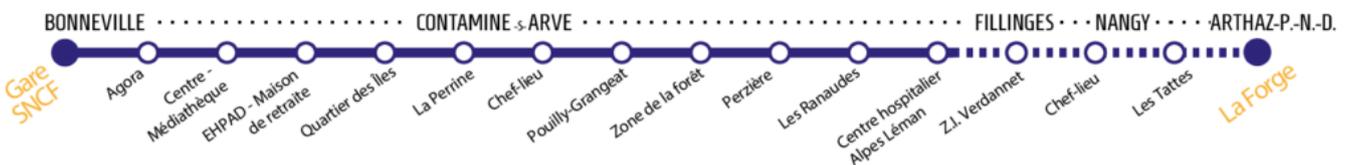
Proxim iTi Agile, le réseau qui innove pour votre mobilité

Proxim iTi, votre service public dédié à la mobilité, fait évoluer son réseau de bus vers le système « bus agile ». La première phase de cette transformation a démarré le 21 octobre. Ce concept innovant, qui nous vient du Chablais suisse, permet d'ajouter plus de 200 arrêts sur le réseau Proxim iTi et d'améliorer les horaires. Ainsi, grâce aux possibilités offertes par les nouvelles technologies, Proxim iTi propose un réseau de bus plus souple, qui sait s'adapter à la demande.

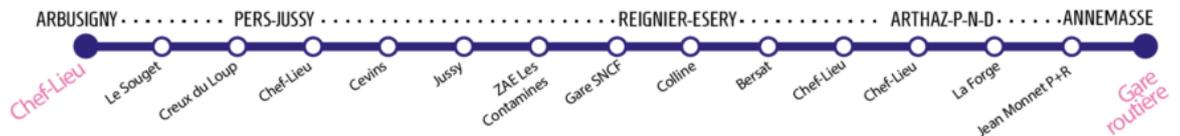


Durant cette première phase, les lignes de bus C, F, G, H et K ont été suspendues et de nouvelles lignes « agilifiées » ont été mises en place : les lignes 170, 350, 370, 450, 460 et 470. Pour le secteur d'Arthaz, les lignes A et I n'ont pas encore été modifiées. Leur évolution est prévue en seconde phase, courant 2025.

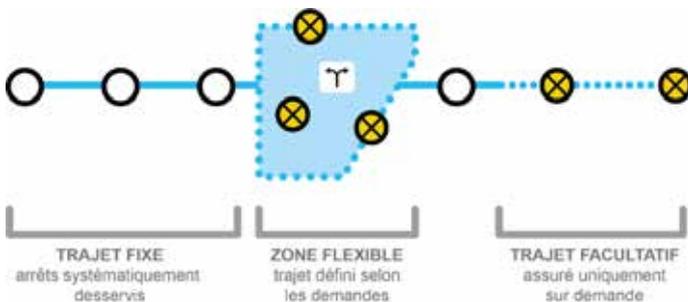
La ligne A : tracé actuel



La ligne I : tracé actuel



Un concept innovant qui sera déployé pour les lignes d'Arthaz courant 2025



Avec un bus standard, tous les arrêts sont desservis, y compris ceux qui ne sont pas systématiquement utilisés. Certains détours sont donc effectués pour rien, ce qui génère une perte de temps et des kilomètres superflus. Avec le principe bus agile, les arrêts de bus qui ne sont pas fréquemment utilisés sont desservis uniquement sur demande. Le système s'appuie également sur l'horaire cadencé (le bus passe chaque heure à la même minute), permettant d'organiser des connexions garanties entre lignes de bus, et avec le Léman Express, ce qui démultiplie les liaisons possibles avec le réseau. L'ensemble du dispositif est relié à une centrale, ce qui permet d'activer automatiquement des navettes de délestage pour transporter les usagers si beaucoup d'arrêts sur demande sont réservés.

Et concrètement, comment ça marche ?

Pour l'utilisateur, trois principales nouveautés apparaissent :

- La présentation des horaires évolue, en remplaçant l'heure de passage unique par des plages minimum (horaire indiqué dans colonne de gauche sur la grille horaire) et maximum (horaire indiqué dans colonne de droite),
- Pour partir d'un arrêt sur demande ou pour utiliser une connexion sur demande, il est nécessaire d'effectuer un check-in avant l'heure limite d'enregistrement (30 minutes avant le départ, ou 2 heures avant pour les lignes numérotées 400). Dans tous les cas, il est important de se présenter à l'arrêt avant l'heure limite de départ. Quel que soit l'itinéraire emprunté, l'utilisateur arrive avant l'heure maximale d'arrivée indiquée sur la grille horaire.
- Le paiement des titres de transport a évolué : la vente à bord se fait en carte bleue sur un valideur mais plus en espèces. L'achat de titres est possible également en agences Proxim iTi et Proxi vélo, auprès des magasins dépositaires (liste sur notre site web), et sur l'application MyBus (choisir le réseau « Bonneville »).

Pour calculer un itinéraire ou enregistrer une demande d'arrêt ou de connexion, il suffit de créer un compte gratuitement sur buscheckin.app ou de contacter le call center au 04.50.62.29.39 (ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h).



	dép. 460	arr.
Glières-Val-de-Borne Beffay		
↳ Annemasse Gare		
↳ Bonneville Gare	06 25	L3
St-Pierre-en-F. Arcades-Gare	06 20	
↳ Bonneville Gare		L3 07 36
↳ Annemasse Gare		L3 06 58
St-Pierre en F. Mairie	06 21	06 32
St-Pierre en F. St-Maurice	06 21	06 32
St-Pierre-en-F. Nant de By	06 22	06 33
St-Pierre-en-F. Le Restat	06 23	06 34
St-Pierre en F. Collège Karine Ruby	06 23	06 36
St-Pierre-en-F. Place Passeirier	06 24	06 37
St-Pierre-en-F. 4 Maronniers	06 23	06 39
Amancy Vozerier	06 25	06 40
Amancy Pont de Foron	06 26	06 41
Amancy Pâquis	06 29	06 47
St-Pierre-en-F. Fernollet	06 28	06 48
St-Pierre-en-F. Fruitière	06 26	06 50
St-Pierre-en-F. Ravure	06 27	06 51
Arenthon Papeterie	06 27	06 52
Arenthon Les Chars	06 29	06 54
La Roche s/F. Pl. de la Grenette	06 43	07 00
Cornier Madeleine	06 44	07 00
Arenthon Chez Pirolet	06 46	07 00
Arenthon Lanovaz	06 46	07 00
Arenthon Chevilly	06 46	07 00
Scientrier Vers l'Eglise	06 46	07 00
Scientrier ZA Bidaille	06 50	07 00
Scientrier Credoz		07 00

(Exemple d'un horaire de la ligne 460)

Types d'arrêts et de connexions

=> arrêt desservi systématiquement

=> arrêt desservi sur demande

=> connexion systématique

=> connexion sur demande

Pour monter dans le bus et/ou faire une connexion

Attendre le bus à l'arrêt choisi. Faire signe au conducteur lorsque le bus approche

Effectuer le check-in avant l'heure limite d'enregistrement (1) via l'app BusCheckIn ou par tél. au 04 50 62 29 39

Descendre du 1er bus. La connexion est assurée avec le 2ème bus sans enregistrement préalable (même en cas de retard)

Effectuer le check-in avant l'heure limite d'enregistrement (1) via l'app BusCheckIn ou par tél. au 04 50 62 29 39

Pour descendre

A la montée dans le bus, annoncer au conducteur la destination souhaitée.



Plus d'infos sur le site www.proximiti.fr

(1) : enregistrement au moins 30 minutes avant le départ (sauf lignes 450, 460 et 470 : au moins 2 heures avant le départ)



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal Séance du 3 septembre 2024 – 19h00

INFORMATION AU PUBLIC

Conformément aux dispositions de l'ordonnance n°2021-1310 et du décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements, les délibérations prises pendant les séances de conseil municipal ne seront désormais plus affichées en mairie. L'ensemble des actes administratifs sont désormais disponibles sur le site internet de la mairie, sur <https://www.arthaz-pont-notre-dame.fr/> onglet « MAIRIE » puis « Actes administratifs », où les usagers pourront retrouver l'ensemble de toutes les décisions prises par le Maire ou le Conseil Municipal.

Pendant, une liste des délibérations est affichée sur le panneau d'affichage de la Mairie. En cas de besoin, vous pourrez faire une demande de copie de la délibération souhaitée au secrétariat de Mairie aux heures d'ouverture.

Secrétaire de séance : Monsieur Bruno MIGNOT

Présents : Madame Régine MAYORAZ, Monsieur Frédéric CHABOD, Madame Patricia COURIOL, Monsieur Bruno THABUIS, Mesdames Marion DE SERRA, Vanessa GRUEL, Christelle METRAL et Messieurs Olivier GARNIER, Aurélien GAUFFRENET, Romain GREGORIS, Nicolas METRAL, Bruno MIGNOT.

Pouvoirs : Néant

Excusés : Aurélie SAGE, Sandrine DURAND

Absents : Alphonso BECERRA, Marielle DONCHE, Philippe ODE, Nathalie PITTEMAN

Point 1

DEL2024.04.01 : Validation à l'unanimité
1. Approbation PV séance du CM 04.06.24

Point 2

DEL2024.04.02 : Validation à l'unanimité
2. Rapport des décisions du maire

Point 3

DEL2024.04.03 : Validation à l'unanimité
3. Finances - Prise en charge des frais de représentation – Congrès des Maire novembre 2024 – Délibération complémentaire à la DEL2023.06.05 du 5 décembre 2023

Point 4

DEL2024.04.04 : Validation à l'unanimité
4. Finances - Attribution de subventions

Point 5

DEL2024.04.05 : Validation à l'unanimité
5. Finances – Répartition du FPIC 2024

Point 6

DEL2024.04.06 : Validation à l'unanimité
6. Finances – Admissions en non-valeurs

Point 7

DEL2024.04.07 : Validation à l'unanimité
7. Aménagement – Délibération bilan triennal des zones Zéro Artificialisation Nette (ZAN)

Point 8

DEL2024.04.08 : Validation à l'unanimité
Enfance – Mise à jour du règlement de fonctionnement du service enfance

Validation à l'unanimité			
Règlement général : Validation à la majorité			
Article II page 2 : « Présentation de l'accueil de loisirs : PAS DE MAJORITÉ	<input type="checkbox"/> Option 1 : sans modifications : 5 votes : Régine MAYORAZ, Christelle METRAL, Vanessa GRUEL, Patricia COURIOL, Olivier GARNIER	<input type="checkbox"/> Option 2 : sans modifications : 4 votes : Marion DE SERRA, Frédéric CHABOD, Bruno THABUIS, Romain GREGORIS	<input type="checkbox"/> Abstention : ni option 1, ni option 2 : 3 votes Bruno MIGNOT, Nicolas METRAL, Aurélien GAUFFRENET
3ème option proposée :	<input type="checkbox"/> Pour : 9 votes Marion DE SERRA, Frédéric CHABOD, Bruno THABUIS, Olivier GARNIER, Bruno MIGNOT, Romain GREGORIS, Nicolas METRAL, Aurélien GAUFFRENET, Patricia COURIOL	<input type="checkbox"/> Contre : 3 votes Régine MAYORAZ, Christelle METRAL, Vanessa GRUEL	<input type="checkbox"/> Abstention : 0 vote
Article II page 2 : « Présentation de l'accueil de loisirs :	Pour à l'unanimité		
Article II page 3 : « Présentation de l'accueil de loisirs » :	<input type="checkbox"/> Pour : 9 Bruno THABUIS, Olivier GARNIER, Romain GREGORIS, Nicolas METRAL, Aurélien GAUFFRENET, Patricia COURIOL, Régine MAYORAZ, Christelle METRAL, Vanessa GRUEL	<input type="checkbox"/> Contre : 1 Frédéric CHABOD	<input type="checkbox"/> Abstention : 2 Marion DE SERRA, Bruno MIGNOT
Article II page 3 : « Présentation de l'accueil de loisirs » :	Pour à l'unanimité		
Article IVb page 4 : « Réservations, annulations » :	Pour à l'unanimité		
Article Vc : Discipline	Pour à l'unanimité		

Avancée des projets en cours

Néant

Point sur les commissions communales

Néant

Point sur l'intercommunalité

Néant

Dates prévisionnelles des prochains conseils

- Mardi 12 novembre et mardi 17 décembre 2024, sous réserve d'un ordre du jour nécessitant l'organisation d'une réunion.

Madame la Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 21h30.



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal Séance du 12 novembre 2024 – 19h00

INFORMATION AU PUBLIC

Conformément aux dispositions de l'ordonnance n°2021-1310 et du décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements, les délibérations prises pendant les séances de conseil municipal ne seront désormais plus affichées en mairie. L'ensemble des actes administratifs sont désormais disponibles sur le site internet de la mairie, sur <https://www.arthaz-pont-notre-dame.fr/> onglet « MAIRIE » puis « Actes administratifs », où les usagers pourront retrouver l'ensemble de toutes les décisions prises par le Maire ou le Conseil Municipal.

Pendant, une liste des délibérations est affichée sur le panneau d'affichage de la Mairie. En cas de besoin, vous pourrez faire une demande de copie de la délibération souhaitée au secrétariat de Mairie aux heures d'ouverture.

Secrétaire de séance : Mme Aurélie SAGE

Présents : Madame Régine MAYORAZ, Monsieur Frédéric CHABOD, Madame Patricia COURIOL, Monsieur Bruno THABUIS, Mesdames Marion DE SERRA, Sandrine DURAND, Aurélie SAGE, Nathalie PITTMAN, et Messieurs Olivier GARNIER, Romain GREGORIS, Nicolas METRAL, Bruno MIGNOT

Pouvoirs : Néant

Excusés : Vanessa GRUEL, Christelle METRAL, Aurélien GAUFFRENET, Alphonso BECERRA

Absents : Marielle DONCHE, ODE Philippe

Point 1

DEL2024.05.01 : Validation à l'unanimité
1. Approbation PV séance du CM 03.09.24

Point 2

DEL2024.05.02 : Validation à l'unanimité
2. Rapport des décisions du maire

Point 3

DEL2024.05.03 : Validation à l'unanimité
3. Finances - Attribution de subventions

Point 4

DEL2024.05.04 : Validation à l'unanimité
4. Finances – Décision modificative n°1 au BP 2024

Point 5

DEL2024.05.05 : Validation à l'unanimité
5. RH – Création d'un poste technique à temps noncomplet

Point 6

DEL2024.05.06 : Validation à l'unanimité
6. RH – Mise à jour du tableau des emplois

Point 7

DEL2024.05.07 : Validation à l'unanimité
7. Syane – Plan de financement GER 2024 – Complément 3ème tranche

Point 8

DEL2024.05.08 : Validation à l'unanimité
8. Réseaux – Montant RODP Gaz

Point 9

DEL2024.05.09 : Validation à l'unanimité
8. INTERCOMMUNALITÉ – Approbation de la modification des statuts de la Communauté de Communes Arve et Salève (CCA&S) consistant en

un transfert des communes à l'intercommunalité de la compétence « construction et exploitation de l'abattoir public de Haute-Savoie en lien avec l'animation et la définition de la politique agricole d'intérêt commun sur le département »

Avancée des projets en cours

Néant

Point sur les commissions communales

Néant

Point sur l'intercommunalité

Néant

Dates prévisionnelles des prochains conseils

- Mardi 10 décembre 2024 et mardi 28 janvier 2025, sous réserve d'un ordre du jour nécessitant l'organisation d'une réunion.

Madame la Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 21h10.

Inauguration Aire d'accueil gens du voyage

C'est en présence de nombreux élus que la présidente du SIGETA et conseillère municipale d'Arthaz Madame Christelle METRAL a inauguré l'aire des gens du voyage aux bois de Rosses à Annemasse/Ville la Grand.

Cette aire d'accueil créée en 1993 était devenue vétuste et ne respectait plus les normes d'hygiène et de sécurité.

Le Sigeta, fruit de la collaboration de cinq communautés de communes, a donc reconstruit et réaménagé l'aire d'accueil de 7000 mètres carrés.

Elle offre dorénavant 44 places (+12) conformes aux normes en vigueur, avec des surfaces de 210 mètres carrés et de 2 toilettes, dont un toilette PMR pour chaque emplacement.



CONTAINERS À CARTONS

Nouveaux containers

Une trentaine de conteneurs spécifiques cartons commencent à être installés dans différents points d'apport volontaires répartis sur Arve & Salève.

Destinés à recevoir les emballages en cartons bruns (sans polystyrène, plastique ou papier bulle), ils vont grandement faciliter le tri des usagers qui ne devaient aller à la déchèterie que pour déposer ces emballages particuliers.

Ces conteneurs seront relevés une fois par semaine.

Sur la commune d'Arthaz, 3 containers ont été rajoutés au niveau des points d'apport volontaire

- 1 au Pont Neuf
- 1 sur le parking de la salle des fêtes - Chemin des Terreaux
- 1 sur La Forge



État civil

Décès

DURET Janine, Louise (veuve RUHIN)	13 décembre 2023	90 ans
BOURGEY Michèle, Jacqueline (épouse BIANCO-ISEPPO)	14 décembre 2023	85 ans
FELISAZ Claudine, Denise (épouse BOCCARD)	23 janvier 2024	96 ans
MAYORAZ Naomie	24 février 2024	22 ans
ROSSAT André, Jean, Francis	10 juillet 2024	82 ans
LAVERGNAT Monique	28 juillet 2024	89 ans
SACCU Antonio	08 août 2024	83 ans
ORSIER Denise, Francise (veuve GILLARD)	06 octobre 2024	96 ans

Mariage entre

COSTA Stéphane et DELECROIX Fanny, Geneviève, Marie	Le 01 juin 2024
RACHEL Mathieu et JENATTON Joëlle, Nadège	Le 15 juin 2024
CAL Guislaine, Lydie et ROBERT Justine, Jacqueline, Eva	Le 31 août 2024
GARNIER Olivier, Pierre, Jean et ISLER Céline, Claude	Le 14 septembre 2024
KRYSIAK Cyril et MEDJAHED Dyhia	Le 26 octobre 2024

PACS entre

KOBEL Frédéric, Jean-Marie et POUZET Cindy, Gaëlle, Christiane	Le 17 juillet 2024
KRATTINGER Thibaud, Jean, Jacques et CADET Sabine, Annie, Marie	Le 21 septembre 2024

Naissance

LABE Diane, Fantine, Léonie	Le 04 février 2024
VICAT Joann, Marceau	Le 04 avril 2024
CALLIGÉ BONÉ Gabriel	Le 18 mai 2024
PETITTI Elena, Rose	Le 17 juin 2024
RICHARD Rose, Livia, Julienne	Le 13 août 2024
NZELO KUNGU Jayden, Ikem	Le 24 août 2024

AGENDA 2025

	JANVIER
Les voeux du Maire	Samedi 11 janvier
Le loto organisé par le Sou des Écoles d'Arthaz	Samedi 18 janvier
Le loto organisé par l'association Art à Cheval	Samedi 25 janvier
	MARS
Le loto organisé par l'association Arthaz Sports	Samedi 1er mars
Le repas des aînés organisé par l'association Familles Rurales	Dimanche 9 mars
Le bal masqué organisé par le Sou des Écoles d'Arthaz	Samedi 15 mars
	AVRIL
La chasse aux œufs organisée par le Sou des Écoles d'Arthaz	Dimanche 13 avril
La soirée théâtre organisée par l'association Familles Rurales	Samedi 26 avril
	MAI
La cérémonie commémorative au monument aux morts	Jeudi 8 mai
Les Véhicules Anciens organisés par l'association Arthaz Entraide	Samedi 17 mai
La fête des mères organisée par le Comité des Fêtes	Vendredi 23 mai
	JUIN
La fête de la musique organisée par le Comité des Fêtes	Samedi 21 juin
	JUILLET
La fête nationale et les feux d'artifices organisés par le Comité des Fêtes	Dimanche 13 juillet
	SEPTEMBRE
Le cinéma plein air organisé par le Comité des Fêtes	Vendredi 5 septembre
	OCTOBRE
Le loto organisé par l'association Arthaz Entraide	Samedi 18 octobre
	NOVEMBRE
La boom d'Halloween organisée par le Sou des Ecoles	Samedi 8 novembre
La cérémonie commémorative au monument aux morts	Mardi 11 novembre
Le loto organisé par l'association Arthaz Sport	Samedi 29 novembre
	DÉCEMBRE
Le Marché de Noël organisé par l'association Arthaz Entraide	Samedi 6 décembre

Cet agenda est prévisionnel et peut être amené à évoluer en cours d'année. Pensez à consulter le panneau lumineux et le site internet ou contactez la Mairie pour valider les informations relatives aux dates et horaires.

MAIRIE

94, route de Pont Notre-Dame
74 380 Arthaz Pont Notre-Dame
Tél.: 04 50 36 01 78
Mail: mairie@arthazpnd.fr

Heures d'ouverture mairie :

lundi de 9h à 12h
mardi de 9h à 12h et de 14h à 19h
mercredi de 9h à 12h
jeudi de 9h à 12h
vendredi de 9h à 12h
samedi : fermé

POSTE

Tél.: 04 50 36 03 01

Heures d'ouverture Poste :

lundi de 8 h 30 à 12h
mardi de 8 h 30 à 12h
mercredi : fermé
jeudi de 8 h 30 à 12h
vendredi de 8 h 30 à 12h
samedi de 9h à 12h

Heures d'ouverture Bibliothèque :

jeudi de 16h à 18h

Gendarmerie Reignier-Esery

Tél.: 04 50 95 75 11

Syndicat des eaux Rocailles Bellecombe

Tél.: 04 50 95 71 63

Dépannage eau

Tél.: 06 83 74 42 06

Dépannage assainissement

Tél.: 06 77 04 19 50

Communauté de Communes Arve et Salève

Tél.: 04 50 43 46 14

Déchèterie intercommunale des Rocailles

1496, Route des rocailles
74930 Reignier-Esery
Tél.: 09 70 21 09 36

Ouvert du Mardi au Samedi (sauf jours Fériés)
de 8 h 30 à 12h et de 14h à 18h

La Commission Communication remercie toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce bulletin. Nous espérons que ce bulletin vous fera plaisir.



La commission vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et vous présente tous ses meilleurs vœux pour 2025.

Rédaction Commission communication : Sandrine DURAND, Bruno MIGNOT, Olivier GARNIER, Vanessa GRUEL et Bruno THABUIS.

Directeur de la publication : Régine MAYORAZ

Mise en page et impression Offset Service – Reignier 04 50 43 43 02

Tiré à 800 exemplaires sur papier 100% issu de forêts gérées durablement.